

adresse à l'ancien gouvernement. Ce dernier a dépensé des sommes considérables en réparations aux fortifications de Québec, mais il reste encore beaucoup à faire. Je sais que durant la dernière élection, on a fait de nombreuses promesses que ces fortifications seraient réparées. Les murs, autour de la ville, en ont grandement besoin ; et si on ne les répare pas bientôt, ils vont s'écrouler. Beaucoup d'autres propriétés de l'Etat, à Québec, sont aussi, depuis quelques années, dans un bien mauvais état. Je crois savoir que la ville a consenti à se charger de l'esplanade qui appartient au ministère de la Milice, et je voudrais savoir si quelque chose a été fait dans ce sens. Je demanderai aussi si dans les crédits demandés, aucune somme n'est affectée à la réparation des murs et des autres propriétés militaires à Québec. Tous ceux qui les ont vus savent que si l'on retarde encore, il faudra beaucoup plus d'argent pour les remettre en bon état. Sans doute que c'est une question difficile à résoudre. Ces murs et fortifications de Québec sont plutôt décoratifs qu'utiles, mais ils appartiennent à l'Etat, et il me semble que le gouvernement est tenu de les entretenir.

LE MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE : En réponse à l'honorable député, je ne puis que lui dire que cette année, il est impossible de consacrer une somme importante aux travaux dont il parle. Il y a un crédit général à même lequel certains travaux urgents peuvent être faits, mais d'après ses remarques et celles de l'honorable député de Kingston, je comprends que pour faire à Québec et à Kingston les réparations qui devraient être faites aux fortifications et aux murs, il faudrait des sommes considérables, et il était impossible de demander au parlement de les voter à cette session.

Je me propose d'aller le plus tôt possible à Québec et à Kingston, en compagnie de personnes compétentes, et de voir, par moi-même, ce qu'il y a à faire ; et j'espère qu'à la prochaine session, je serai en état de conseiller le gouvernement sur la conduite à suivre, et que je pourrai aussi faire à la Chambre certaines déclarations sur cette question.

Il n'y a rien dans le budget concernant l'esplanade, et je ne puis pas promettre qu'il y aura quelque chose dans le budget supplémentaire.

M. CASGRAIN : Je croyais qu'il y avait eu une entente entre le maire de Québec et le ministre de la Milice ou le gouvernement par laquelle la ville devait prendre charge de l'esplanade et l'entretenir. Si ce projet était mis à exécution, il n'y a pas de doute que l'esplanade serait réparée de manière à faire honneur à Québec. Je comprends que dans la situation actuelle, il est impossible de réparer tout de suite toutes les propriétés militaires de l'Etat à Québec, mais la ville se chargerait de l'entretien de l'esplanade si on la lui cédait. Je crois que c'est l'entente qui devait avoir lieu entre la ville et le gouvernement.

LE MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE : Cet arrangement ne m'a pas été signalé. La Chambre comprendra que par suite des dépenses énormes qu'il a fallu faire en armement et accoutrement, il était impossible, cette année d'affecter une somme importante à ces travaux. Quant à la salle d'exercices de Kingston, la même réponse peut suffire. Dans tous les cas, cela regarde le ministère des Travaux publics.

M. CASGRAIN.

Pour ma part, je désire beaucoup qu'elle soit construite, mais je ne crois pas pouvoir promettre qu'elle le sera cette année.

Sir ADOLPHE CARON : Je suis convaincu qu'aucun ministre de la Milice, avec le crédit que vote le parlement pour les réparations, ne peut entretenir les travaux militaires de Québec et de Kingston, et j'admetts avec le ministre qu'au moment où le pays fait des dépenses considérables pour de nouvelles armes et de meilleurs accoutrements, il est difficile de demander au parlement l'argent nécessaire pour ces travaux. Mais je conseillerais qu'en dehors du crédit ordinaire affecté aux réparations, une certaine somme fût votée pour l'entretien des fortifications de Québec.

Il est vrai qu'elles n'ont aucune importance au point de vue de la défense, mais leur valeur historique est inappréciable. De plus, dans un état de délabrement, elles peuvent être une source de danger pour la vie des citoyens dans une ville comme Québec. Sur la rue Saint-Jean, une partie du mur tombait et s'écroulait. A même le faible crédit voté pour réparations militaires, il est impossible d'entretenir ces travaux en bon état. A Kingston aussi, il y a des travaux qui ont coûté beaucoup d'argent au gouvernement impérial. Le fort George, s'il était réparé, aurait une grande valeur militaire ; et pour conserver l'aspect historique du pays, je crois qu'une certaine somme devrait être votée chaque année pour l'entretien de ces travaux.

M. LANGELIER : Les fortifications de Québec sont situées dans la partie de la ville que j'ai l'honneur de représenter, et je dois admettre que ce que viennent de dire l'honorable député de Montmorency (M. Casgrain) et l'honorable député des Trois-Rivières (sir Adolphe Caron) est parfaitement vrai. Ces fortifications sont dans un état disgracieux, et cela depuis plusieurs années.

Il y a quelques années, une partie du mur près de la porte Saint-Louis s'est écroulée, et est restée dans cet état, j'ignore pendant combien temps. Ce n'est qu'au moment où une élection partielle avait lieu que nous avons pu obtenir de le faire réparer. Il y a quelques années, on a fait beaucoup de réparations à ces fortifications, mais le travail a été si mal fait que six ou sept ans après, l'herbe croissait là où devait se trouver le ciment. Une des tours est près de ma résidence, et je sais qu'elle est en très mauvais ordre. J'ai bien peur qu'elle ne s'écroule le printemps prochain. Je regrette, sans la blâmer, la décision prise par l'honorable ministre, car je crois qu'il n'aurait pas pu faire autrement. Je crois qu'il est trop tard maintenant, même si l'argent était voté à cette session, pour faire les réparations pour l'hiver prochain. Les travaux ne pourraient pas être convenablement terminés avant les froids, et je considère que la décision prise par le ministre est la meilleure. Ses fonctionnaires devraient venir à Québec et examiner les travaux qu'il y a à faire. Je me permettrai aussi de donner un conseil à l'honorable ministre. Il y a quelques années, sous le régime Mackenzie, le gouvernement s'est débarassé d'une grande partie de ces propriétés militaires en les transportant à la ville, et je mentionnerai, entre autres, l'esplanade dont il a été question il y a un instant. Quelques années après la chute du gouvernement Mackenzie, l'esplanade fut reprise à la ville qui la détenait en vertu d'un